



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 81025

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nécessaire accompagnement par le ministère de la réforme du collège. Les principales mesures de la réforme telle qu'annoncée constituent trois blocs de mesures : les unes visent à mieux accompagner les élèves (trois heures d'accompagnement par semaine en 6ème au moment de la transition avec l'école primaire, une heure par semaine de la 5ème à la 3ème, des travaux menés en plus petits groupes...), des enseignements plus divers (2ème langue dès la 5ème et non en 4ème), une plus grande autonomie des équipes pour s'adapter aux besoins des élèves (projets et enseignements pratiques pluridisciplinaires) et renforcer l'adoption de compétences qui dépassent les seuls savoirs disciplinaires actuels qui sont préservés et ouverts à plus d'élèves. Pour être menée à bien la réforme doit être accompagnée et les enseignants incités à la concertation et en avoir les moyens. Il souhaite connaître les mesures envisagées dans ce sens : mobilisation et suivi des directions d'établissements, formation en début de réforme et mesures adaptées au long des premiers mois des enseignants, implication des corps d'inspection pour apporter leurs compétences techniques. Elle souhaite savoir quels sont les moyens financiers nouveaux et parfois temporaires qui seront mobilisés en ce qui concerne la formation continue des enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81025

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4248

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)